N° 15
Mars
2011

Beaune Côte & Sud

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

Côté TERRITOIRE

BIEN DANS SA COMMUNAUTÉ

Côté TOURISME

UNE RICHESSE PARTAGEE

Côté ENVIRONNEMENT

UN CONCOURS (ÉCO)EMBALLANT !

Côté FAMILLE

VIVE LES VACANCES, ET LE SPORT !

Côté CULTURE

UN CONSERVATOIRE QUI RAYONNE

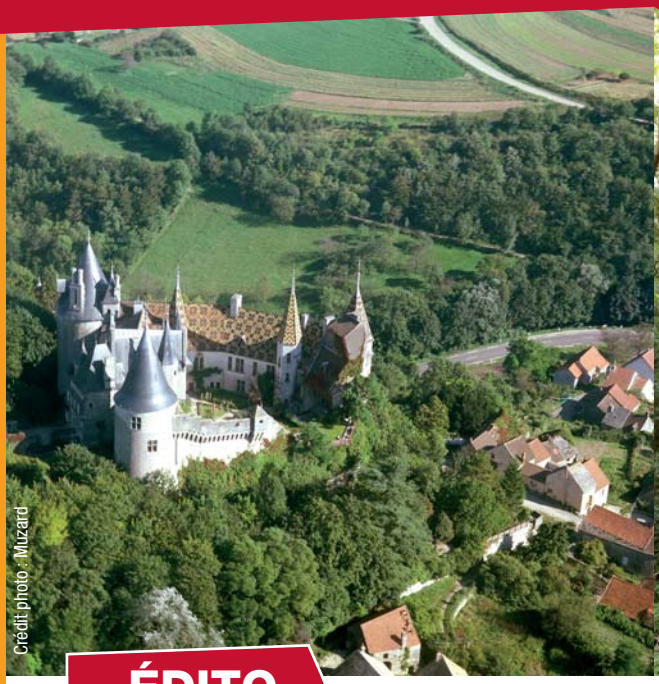

Crédit photo : Muzard

VAUCHIGNON - Le Bout du Monde

ÉDITO

Chers amis,

La réforme des collectivités territoriales votée le 16 décembre dernier ne se résume pas à la seule désignation des conseillers territoriaux qui siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional.

Tout en réaffirmant la prééminence de la commune, noyau dur symbolique de notre histoire institutionnelle, la loi renforce le couple commune-intercommunalité.
Le législateur a bien compris qu'il s'agissait là de l'échelon idéal pour répondre aux attentes de chacun, tant en termes d'aménagement de l'espace que de gestion des services de proximité.

Vous en avez l'illustration au fil de ces pages, en découvrant l'éventail des actions qui font la pertinence de notre Communauté d'Agglomération. Du tourisme au développement économique. De la petite enfance à l'enseignement artistique...
Au passage, je me plais à souligner l'excellence du Conservatoire intercommunal qui fait rayonner les talents.

Les dernières prestations en date de l'orchestre junior ou encore du Big band de jazz en portent témoignage auprès du grand public, qui ne s'y trompe pas d'ailleurs...

Pour en revenir à la réforme, la loi prévoit en outre une mutualisation de moyens et de services entre l'intercommunalité et ses membres. En particulier pour permettre aux communes rurales de bénéficier d'économies d'échelle, sans pour autant se départir de certaines de leurs compétences essentielles.
Selon la formule consacrée, nous sommes là dans le gagnant/gagnant.
Gagnante, notre Communauté qui dit bien son nom ; gagnantes, les communes qui la composent et qui ne font qu'une seule, tout en gardant leur identité.

Avec le gros plan que nous vous proposons aujourd'hui sur VAUCHIGNON, ses 424 hectares et ses 39 habitants, nous vous invitons à constater que BEAUNE Côte et Sud conjugue sur tous les terrains la solidarité entre les territoires.

Des territoires qui dessinent son visage et lui impulsent sa force, pour être chaque jour à vos côtés.

Alain SUGUENOT
Président de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud,
Député-Maire de BEAUNE

En bref…

A l'heure des vœux

Tradition respectée à la Communauté d'Agglomération où, au lendemain de la nouvelle année, les élus ont tenu à présenter leurs vœux à l'ensemble du personnel. A cette occasion, Alain SUGUENOT, Président, et Jean-Pierre REBOURGEON, Co-premier vice-président, se sont félicité de l'excellente ambiance qui règne au sein de la collectivité et ont salué les compétences et l'implication de l'ensemble des personnels.

SAVIGNY-lès-BEAUNE
Un nouvel abribus

Un nouvel abribus a été installé rue du Rhoin à SAVIGNY-lès-BEAUNE par la Communauté d'Agglomération. A l'heure des giboulées de printemps, les utilisateurs, au premier rang desquels les collégiens et les lycéens ne peuvent qu'apprécier…

Communiquer

Depuis 2007, la Communauté d'Agglomération est présente dans la vie de chacun des 53 000 habitants qui la composent via ses différentes compétences. Le savoir c'est bien, le faire savoir c'est encore mieux. C'est le but de la campagne d'affichage sur les prestations offertes par la Communauté d'Agglomération que l'on peut découvrir dans les 36 abribus du territoire. C'est également la vocation du journal que vous avez entre les mains.

BIEN DANS SA COMMUNAUTÉ

L'union fait la force dit l'adage. VAUCHIGNON, plus petite commune de la Communauté d'Agglomération de BEAUNE Côte et Sud en a la preuve.

Trente-neuf habitants sur 53 000 pour l'ensemble de la Communauté d'Agglomération ; un budget de fonctionnement d'à peine 50 000 euros quand celui de BEAUNE Côte et Sud dépasse les 80 millions : "on se sent tout petit" reconnaît Marie-José LE PEZRON, Vice-présidente de la commission action sociale, sport et culture au sein de la Communauté d'Agglomération et maire de VAUCHIGNON, la plus petite commune de la Communauté d'Agglomération de par sa population.

"On se sent aussi moins seule", poursuit l'élue, qui vient de faire adhérer sa commune à la plateforme ressource : "Je sais que je peux compter sur une équipe qualifiée et disponible."

Habituée de longue date à travailler en collaboration - VAUCHIGNON appartenait précédemment au Sivom de NOLAY - Marie-José LE PEZRON se félicite d'une ouverture qui dépasse désormais les frontières du canton.

Un exemple - parmi d'autres – qui montre bien tout l'intérêt d'une coopération intercommunale telle qu'elle se décline au sein de BEAUNE Côte et Sud : "un espace de solidarité destiné à élaborer et à conduire ensemble un projet de développement urbain et d'aménagement du territoire." Ce qui n'est autre que la définition légale d'une Communauté d'Agglomération.

Très concrètement, elle met par ailleurs en avant le transport à la demande, qu'elle qualifie de "très positif", n'oubliant pas que "quel que soit le maire et la taille de sa commune, un de ses objectifs doit être de faire en sorte que ses administrés aient les meilleures conditions de vie possibles." Des conditions qui se déclinent désormais à l'échelon de la Communauté d'Agglomération.

VOUS AVEZ DIT FILIÈRE COURTE ?
ATOUT PROXIMITÉ

Le développement économique est, depuis sa création en 2007, une compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération. C'est à ce titre que son Président, Alain SUGUENOT, a confié le soin à Gérard ROY, membre de la commission finances synthèse et maire d'AUBIGNY-la-RONCE, de se pencher sur la question des filières courtes en agriculture. Baptisée "Proximité" - entre les hommes et entre les lieux de production et ceux de consommation - cette démarche est menée en collaboration avec le Pays Beaunois.
"Mon objectif est de permettre la commercialisation le plus rapidement possible de cent bovins", explique Gérard ROY pour qui cette approche aura dès lors valeur d'exemple. Il s'agira ensuite de monter en puissance et d'ouvrir cette démarche à d'autres produits.
La Région, le Département, ainsi que la chambre d'Agriculture, seront impliqués dans ce projet qui vise essentiellement à "recréer une chaine de professionnels avec du bon sens", résume le maire d'AUBIGNY-la-RONCE, qui bénéficie également sur ce dossier de l'appui et de l'expertise de Christian POULLEAU, maire de MOLINOT et éleveur.
Idéalement, les premières conventions pourraient être signées dès juin pour que ce qui se veut être également "un outil pédagogique et de communication" soit opérationnel en janvier 2012.

TOURISME : UNE RICHESSE PARTAGÉE

Une offre diversifiée sur un territoire plus vaste, le tourisme a tout à gagner quand il se décline sur le mode BEAUNE Côte et Sud.

Le tourisme est sans conteste un des atouts majeurs de notre territoire. La Communauté d'Agglomération l'a bien compris puisqu'elle a fait du développement touristique l'une de ses compétences. C'est ainsi qu'est né au 1er janvier 2009 l'OTI, l'Office de Tourisme Intercommunal. Fort d'une équipe de 25 permanents, il a son siège à BEAUNE, Porte Marie de Bourgogne et bénéficie de cinq antennes, à CHAGNY, NOLAY, MEURSAULT, SAVIGNY-lès-BEAUNE et SANTENAY. Ces dernières ne sont autres que les anciens offices ou syndicats d'initiative. En marge, les bénévoles qui participaient à leur bon fonctionnement œuvrent dorénavant au sein d'"agences de tourisme", associations chargées d'organiser des événements locaux. C'est ainsi, par exemple, que l'agence de MEURSAULT continue de piloter le festival "Bach à Bacchus", ou que celle de NOLAY organise "De ceps en verres". "Grâce aux économies d'échelle, les antennes ont pu étendre leurs heures d'ouverture", se félicite Pascale GUERSEN, directrice de l'Office Intercommunal depuis juin dernier. Un Office qui pour fonctionner perçoit la taxe de séjour, que complètent des revenus commerciaux et une subvention de la Communauté d'Agglomération. Quant à sa mission, il s'agit, en amont, "de faire connaître la destination, d'en faire la promotion", résume sa directrice.

Cela passe par la présence sur des salons, l'accueil de prescripteurs ou encore l'édition de guides touristiques. Enfin, sur place, il s'agit bien sûr d'accueillir. Et d'accueillir bien. En ce sens, l'Office s'est engagé dans une démarche qualité-tourisme. A l'interne cela passe notamment par un renforcement de la formation et de la professionnalisation des personnels d'accueil, précise Pascale GUERSEN, qui met également en avant le travail d'équipe. Un travail qui bénéficie par ailleurs d'une dynamique positive, 2010, malgré une conjoncture économique toujours difficile, se révélant être un bon cru pour le tourisme sur le territoire de la Communauté d'Agglomération (voir ci-dessous). Il est vrai que ce territoire peut compter sur des "produits" qui demeurent phares : BEAUNE et le vin, mais aussi sur une offre toujours plus diversifiée.

Les (bons) chiffres du tourisme

C'est bien connu, quand l'Hôtel-Dieu tousse, c'est tout le tourisme de la région qui s'enrhume…

Or, le célèbre monument beaunois a connu en 2010 une hausse de sa fréquentation de 7,01% par rapport à 2009, avec 407 930 entrées payantes.
Dans le même temps, ou presque (janvier à novembre), l'hôtellerie beaunoise a enregistré 499 359 nuitées, soit une hausse de 4,2%. Sur le territoire le nombre de nuitées est de 729 955 (pas de comparaison à ce jour). Quant au taux d'occupation il a été de 57,96% pour BEAUNE (en progression de 3,63 points) et de 53,43% pour le territoire.
Pour sa part, l'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli 73 515 à ses comptoirs d'accueil, soit une augmentation de 9,25% par rapport à 2009.

En bref…

Plans d'eau MERCEUIL/TAILLY : la phase concrète

Le Comité de Pilotage en charge de la gestion et de l'aménagement des plans d'eau de MERCEUIL/TAILLY s'est réuni le 19 janvier dernier sous la présidence de Jean-Pierre REBOURGEON et Denis THOMAS. Une réunion qualifiée "d'extrêmement positive", puisqu'elle a permis d'adopter les grandes orientations. Dans un premier temps M. MAYOT, maître d'œuvre, a présenté le programme de valorisation et d'aménagement. A son tour M. DEGIORGI, assistant à maîtrise d'ouvrage, a présenté les résultats des études hydrauliques et de la loi sur l'eau. Enfin, on a pu prendre connaissance de la méthodologie, des enjeux et des grandes orientations du plan de gestion réalisé par les services de la Commaunuté d'Agglomération. Une trentaine de personnes représentant notamment l'Etat, le Département, la Région, mais aussi la Fédération de pêche, la Fédération de chasse, le Conservatoire des sites Bourguignons, la Ligue de Protection des Oiseaux où encore les associations locales ont participé à cette réunion. Jean-Pierre REBOURGEON espère dès lors que les travaux pourront débuter sur le terrain dès l'automne prochain pour une ouverture au public à l'été 2012.

Voie des vignes : l'information circule

Progressivement des panneaux d'information touristique sont mis en place dans les villages traversés par la voie des vignes. Ces relais d'information service (RIS), se composent d'une part de panneaux avec une face dédiée à la Véloroute et une autre qui s'attache à présenter la commune, les services que l'on y trouve et des promenades en Pays Beaunois ; d'autre part de panneaux d'affichage temporaires. L'ensemble des contenus a été rédigé par l'Office de Tourisme Intercommunal.
Neuf sites sont concernés, à SANTENAY (deux implantations), à CHASSAGNE-MONTRACHET, à PULIGNY-MONTRACHET, à MEURSAULT, à VOLNAY et à POMMARD, ainsi que le hameau de BLAGNY où sera installé un totem d'affichage temporaire.

En bref…

DECHETS

Quand les ambassadeurs du tri tiennent salon

Les ambassadeurs du tri ont été invités à participer à deux salons organisés au Palais des Congrès de BEAUNE : le salon Maison Passion, en janvier, et le salon Bio-Bois-Bien-être, en février. Une présence qui leur a permis de répondre aux questions de nombreux visiteurs, sur le tri, le recyclage, ou encore le compostage et la réduction des déchets. Ils ont également distribué des autocollants “Stop Pub” et des sacs de courses réutilisables aux couleurs de la Communauté d’Agglomération.

Déchets de soins, à NOLAY aussi

A NOLAY, la borne de récupération des déchets de soin, à disposition des malades sous traitement de longue durée est opérationnelle depuis le début de l’année. Elle est installée avenue de la République, et vient en complément de celle installée, en 2007, à BEAUNE, face à l’hôpital. Les boîtes jaunes nécessaires à cette collecte sont à retirer chez les pharmaciens auprès desquels peuvent être obtenus les dépliants d’information intégrant le bulletin d’inscription donnant les codes d’accès à la borne.

UN CONCOURS (ÉCO)EMBALLANT !

A l’heure des dix ans de la mise en place de la collecte sélective sur le Pays Beaunois, la Communauté d’Agglomération invite les plus jeunes à s’investir.

©Eco-Emballages

Après BEAUNE en 2010, le secteur du PAYS BEAUNOIS fête cette année les dix ans de la mise en place de la collecte sélective. Pour marquer l’événement, le service environnement de la Communauté d’Agglomération organise, d’une part, un concours de costumes et/ou d’accessoires réalisés à l’aide d’emballages recyclables, d’autre part l’élection des classes les plus “éco-citoyennes“.

S’agissant des classes les plus “éco-citoyennes“, il est demandé à chaque élève des classes concernées d’apporter, durant une semaine des déchets recyclables issus de son foyer. Dans la foulée, les Ambassadeurs du tri quantifieront les déchets ainsi rapportés. Dans le même temps, ils feront une évaluation des moyens mis en œuvre pour trier les déchets au sein des classes (poubelle de tri, composteur dans l’école, etc.) et, recenseront les idées les plus originales pour mieux gérer les déchets. Une grille d’évaluation permettra ensuite d’élire les cinq classes les plus “éco-citoyennes“.

UN SPECTACLE LE 19 MAI

Deux classes, le CP-CE1-CE2 de MONTHELIE et le CM1-CM2 de SAINT-ROMAIN ont par ailleurs relevé le défi de réaliser des costumes et/ou d’accessoires à l’aide d’emballages recyclables. Ils présenteront le fruit de leur travail lors d’un spectacle organisé le 19 mai prochain par la Communauté d’Agglomération, dans la salle omnisports de MEURSAULT. C’est à cette occasion que seront également distinguées les classes les plus “éco-citoyennes“.

On l’aura compris, il s’agit de sensibiliser les plus jeunes au tri et au recyclage, et plus généralement à l’environnement. En ce sens, il est également prévu que les classes se rendent au point d’apport volontaire le plus proche pour se rendre compte du mode opératoire à la collecte, ou encore, dans la mesure du possible, d’assister à une collecte des bacs effectuée par le prestataire.

L'AMIANTE EN DÉCHÈTERIES

Une collecte de déchets d'amiante lié est organisée du 11 au 16 avril sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Mode d'emploi de cette première.

Jusqu'à ce jour, les déchets d'amiante n'étaient pas acceptés dans les déchèteries de la Communauté d'Agglomération. Mais, face à la demande importante des particuliers, la Communauté d'Agglomération a accepté de mettre en place une telle collecte, dans des périodes très précises et des conditions bien particulières. De fait, c'est seulement deux fois l'an que cette collecte sera organisée, au printemps et à l'automne. La première campagne du nom aura ainsi lieu du 11 au 16 avril. Celle-ci ne s'adresse qu'aux particuliers, dans la limite de 250 kg par foyer et sur inscription préalable auprès du service Environnement de la Communauté d'Agglomération.

A MEURSAULT ET NOLAY

Après inscription, vous recevrez une autorisation délivrée par la Communauté d'Agglomération qui doit être impérativement présentée au gardien de l'une des deux déchèteries concernées : MEURSAULT et NOLAY. Aucun dépôt ne peut avoir lieu sans cette autorisation, qui précise le volume approximatif de déchets à déposer. La démarche est en revanche gratuite.

A noter que l'amiante lié se trouve principalement dans des matériaux de construction dans lesquels les fibres d'amiante sont intégrées à une matière solide. Les formes les plus fréquentes sont les tuyaux, les éléments de bardage, les éléments de toiture, les supports inertes revêtus de colle amiantée ou de dalles de vinyle amianté.

Infos +

Service Environnement - Tél. 03.80.24.55.04 ; mail : dechets@beaune-cote-et-sud.fr

En bref...

DECHETS

Dans les déchèteries aussi, le bois avance

A compter de ce mois de mars, des bennes bois sont mises en place sur les déchèteries de MEURSAULT et NOLAY.
Jusque-là enfoui, le bois ainsi collecté va désormais pouvoir être valorisé. A noter que ce dispositif existait déjà sur le site de TRAVOISY (notre photo).

A la découverte du centre de tri

A l'occasion de la Semaine du développement durable -du 28 mars au 1er avril- le service Environnement de la Communauté d'Agglomération vous propose de découvrir le centre de tri où les emballages recyclables que vous avez jetés dans le bac jaune sont acheminés. L'occasion d'appréhender, in situ, le travail de ce centre où sont notamment écartées les erreurs de tri.

Les inscriptions se font auprès du service Environnement au 03 80 24 58 56 ou par mail : dechets@beaune-cote-et-sud.fr

EAU & ASSAINISSEMENT

NOLAY
Travaux d'assainissement quartier Saint-Pierre

Des travaux d'assainissement intéressant le quartier Saint-Pierre de NOLAY ont débuté le 21 février dernier. Ils font suite aux sondages préalables intervenus le 9 février et destinés à finaliser les plans d'exécution.
Confiés à l'entreprise GUINOT Réseaux, sous maîtrise d'œuvre du cabinet MERLIN, ces travaux doivent durer environ trois mois et demi.
Sont concernées : la rue Saint-Pierre, l'impasse Robion, la petite rue Saint-Pierre et l'impasse de la Rivière.
Coût global de l'opération : 303 900 € TTC.
A l'issue de ce chantier la Ville de NOLAY prendra le relais pour engager des travaux d'aménagement de voirie.

En bref…

L'Espace famille tisse sa toile

Progressivement le guichet d'information et d'inscription en ligne est étendu à toutes les communes concernées par des prestations Enfance et Petite-Enfance.
Après BEAUNE, CHAGNY et IVRY-en-MONTAGNE en novembre, AUBIGNY-la-RONCE, BAUBIGNY, PARIS l'HÔPITAL, PULIGNY-MONTRACHET, SAINTE-MARIE-la-BLANCHE, CHOREY-les-BEAUNE, MOLINOT et THURY sont connectés depuis février. VIGNOLES et NOLAY le seront dans le courant du mois.
Rappelons que ce service "Espace famille" permet de nombreuses démarches simplifiées depuis son ordinateur, 24h/24. Parmi ces démarches, le paiement en ligne sécurisé des factures et le suivi au quotidien des activités et des paiements. C'est aussi un dialogue renforcé entre les familles et les agents des services Enfance et Petite enfance, une information dynamique et personnalisée, des réponses rapides aux questions urgentes.

https://beaunecoteetsud.espace-famille.net

Carnaval dans les Relais Assistantes Maternelles

Sur le calendrier Mardi-Gras est le 8 mars. Dans les Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la Communauté d'Agglomération, on a pris quelques libertés avec la date, mais pas question de rater ce rendez-vous. Le 15 février dernier les RAM de NOLAY et CHAGNY se sont même retrouvés pour fêter comme il se doit sa majesté Carnaval. Une soixantaine d'enfants et une trentaine d'adultes étaient réunis dans la salle des fêtes de CORCELLES-les-ARTS, où les enfants de l'école maternelle de la commune se sont joints à eux.
En attendant le RAM de BEAUNE, le 23 mars, celui de VIGNOLES leur a emboîté le pas le 24 février.

CHAGNY, des places libres en halte-garderie !

La Halte-Garderie l'île aux enfants de CHAGNY accueille des enfants de 9 mois à 6 ans dans des locaux confortables et équipés pour développer l'éveil et l'autonomie du tout-petit. Un personnel petite enfance qualifié assure un accompagnement affectif et pédagogique pour vos enfants. La structure fonctionne par demi-journée du lundi au vendredi.

Renseignements auprès de la directrice Anny CHATOT, L'île aux enfants 4, rue de BEAUNE 71 150 CHAGNY. Tél. 03.85.87.66.06 ; ileauxenfants@beaune-cote-et-sud.fr

VIVE LES VACANCES, ET LE SPORT !

Si les enfants attendent avec impatience les vacances, les parents les voient arriver quant à eux parfois avec anxiété : comment les occuper ? La Communauté d'Agglomération a la réponse. Ou plutôt des réponses avec d'une part les accueils de loisirs, d'autre part ID Vacances, qui fonctionneront durant les vacances de printemps.

"On ne change pas une équipe qui gagne", disent les sportifs. Il en va de même des idées. C'est le cas d'ID Vacances mise en place l'an dernier lors des vacances de printemps et d'été. Le principe : permettre aux enfants de 8 à 13 ans de découvrir de nombreuses activités sportives. Au programme par exemple : athlétisme, escalade, tennis, tennis de table, ou encore tir à l'arc et rollers, en passant par les jeux de ballons. Ces activités se tiennent l'après-midi, de 13 h 30 à 17 heures, sous forme de stages hebdomadaires, les enfants découvrant deux activités différentes par demi-journée. Quant au tarif, il est de 50 €.
Trois sites sont concernés : BEAUNE, MEURSAULT et NOLAY. L'an passé, une quarantaine d'enfants avaient profité de l'aubaine durant les vacances de printemps et plus d'une centaine durant celles d'été.
Renseignements complémentaires au 03.80.24.57.74.

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Autre formule qui a fait ses preuves : l'accueil de loisirs. Une quinzaine de sites sont concernés (voir encadré), dont le "navire amiral", le château d'EVELLE à BAUBIGNY . Ouvert aux 5/12 ans, de 7 h 30 à 18 h 30, il est à même d'accueillir 92 enfants, dans un cadre pour le moins privilégié, un accueil sur place et un déplacement en bus depuis BEAUNE étant assurés.

LES DIFFÉRENTS SITES

- **AUBIGNY-la-RONCE** - Pour les 3/12 ans, de 8 h 30 à 18 h 30. Tel. 03.80.21.80.24.
- **BAUBIGNY** - Château d'EVELLE, pour les 5/12 ans. 7 h 30 à 18 h 30. Tél. 03.80.24.57.85 ou 87.
- **BEAUNE** - Pour les 10/13 ans, 19, av de la République, de 13 h 30 à 18 h 30. Pour les 3/12 ans, à Blanches-Fleurs, et Bretonnière, de 7 h 30 à 18 h 30, ou à la demi journée sans repas. Tél. 03.80.24.57.85 ou 87.
- **CHAGNY** - Pour les 3/5 ans, de 7 h 30 à 18 h 30, ou à la demi journée sans repas, Tél. 03.85.87.37.02 ; Pour les 5/12 ans, de 7 h 30 à 18 h 00 ou à la demi journée sans repas, Tél. 03.85.47.80.09. Pour les 10/13 ans, de 13 h 30 à 18 heures. Tél. 03.85.87.37.02.
- **CHAUDENAY** - Pour les 6/12 ans, de 7 h 30 à 18 h 30, ou à la demi journée sans repas. Tél. 03.85.87.21.21.
- **LADOIX-SERRIGNY** - Pour les 3/12 ans, de 7 h 15 à 18 h 30. Tél. 03.80.22.82.40.
- **MELOISEY** - Pour les 3/12 ans, de 9 à 17 heures, ou à la demi-journée sans repas. Tél. 03.80.26.00.88.
- **MEURSAULT** - Pour les 3/12 ans, de 8 à 18 heures, ou à la demi-journée sans repas. Tél. 03.80.21.22.62.
- **SAINTE-MARIE-la-BLANCHE** - Pour les 3/12 ans de 7 h 30 à 18 h 30 ou la demi-journée sans repas.Tél. 03.80.26.66.39.
- **SAVIGNY-lès-BEAUNE** - Pour les 3/12 ans de 7 h 30 à 18 h 30. Tél. 03.80.21.51.21.
- **VIGNOLES** - Pour les 3/12 ans, de 9 à 17 heures. Tél. 03.80.22.68.12.

UN CONSERVATOIRE QUI RAYONNE

Le Conservatoire de musique et de danse de la Communauté d'Agglomération bénéficie du label "à rayonnement intercommunal". Au-delà des mots, une réalité. Découverte.

Au lendemain de sa création, la Communauté d'Agglomération a déclaré d'intérêt communautaire l'enseignement artistique. L'École des Beaux-arts, le Conservatoire de musique et de danse, ainsi que les écoles de musique de CHAGNY et de MEURSAULT ont depuis une vocation intercommunale. Concrètement, l'enseignement de la musique, de la danse et des arts plastiques est ouvert à tous sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération. "Nous rayonnons sur l'ensemble du territoire", résume le directeur du Conservatoire, Pascal TRESSOS. Un rayonnement qui n'est pas seulement géographique mais vis-à-vis de tous les publics de 7 à 77 ans, selon la formule consacrée (dans les faits, dès 5 ans).

RAYONNEMENT ET OUVERTURE

"Nous accueillons également un public handicapé", précise Pascal TRESSOS, en soulignant que la mission du conservatoire n'est pas tant d'enseigner un instrument, mais de "former un citoyen à la culture et à une pratique artistique". Il s'agit avant tout d'acquérir une sensibilité musicale. Pas moins d'une quarantaine d'enseignants – 28 à BEAUNE et une quinzaine à CHAGNY et à MEURSAULT – s'y emploient.
Et si le conservatoire n'est pas là pour former des professionnels, il n'en dispense pas moins un enseignement complet, via un cursus gradué qui permet notamment d'apprendre à jouer ensemble et de se produire devant un public. En ce sens des stages regroupant une cinquantaine d'élèves sont régulièrement organisés ; stages qui débouchent le plus souvent sur des concerts. C'est le cas avec l'orchestre junior ou encore le big band de jazz qui se sont produits tout récemment au théâtre des Copiaus de CHAGNY. Ce travail en commun est également décliné par les professeurs eux-mêmes via des rencontres ainsi que, là encore, des concerts. Ce sera le cas prochainement.

CONCERT DES PROFESSEURS

Les vendredi 25 mars en l'église Saint-Nicolas de BEAUNE et samedi 26 mars en l'église de MEURSAULT, à 20 h 30, les professeurs donneront en effet un concert, gratuit, de musiques dites populaires. Un programme volontairement éclectique qui s'adresse à un large public.
Plus généralement, le conservatoire organise chaque année des concerts qui s'adressent non seulement à ses élèves mais au grand public, dans un souci de faire découvrir des esthétiques nouvelles. On peut citer l'an dernier le concert de musique yiddish, alors qu'en avril prochain est programmé un concert de musique arabo-andalouse.

Mais le rayonnement du Conservatoire, ne s'arrête pas là. Il est également ouvert sur l'extérieur grâce à des liens privilégiés avec d'autres conservatoires ou écoles comme NUITS-SAINT-GEORGES, CHENÔVE et DIJON.

En bref...

Cap sur l'Orient pour RéCréArt

Sensibiliser et éduquer à l'art les enfants du primaire - de la maternelle au CM2- telle est la vocation de RéCréArt. Cette année encore, on affiche complet quelque 36 classes, s'étant portées candidates pour 25 places.
Depuis le début de l'année, les artistes interviennent dans les classes. En mai le travail ainsi réalisé sera présenté dans les classes avant une grande restitution par une exposition et une représentation collective en juin.

CHAGNY, Le succès au rendez-vous

La musique était tout particulièrement à l'honneur les 12 et 13 février derniers au théâtre de CHAGNY avec deux soirées qui ont connu un franc succès. A cette occasion le public, venu en nombre, a pu notamment apprécier la prestation du Big Band de Jazz et celle de l'orchestre junior, deux formations qui réunissent le Conservatoire et les deux écoles de CHAGNY et MEURSAULT. Quelle meilleure promotion pour l'enseignement musical dispensé sur le territoire de la Communauté.

ALOXE-CORTON
AUBIGNY-la-RONCE
AUXEY-DURESSES
BAUBIGNY
BEAUNE
BLIGNY-les-BEAUNE
BOUILLAND
BOUZE-les-BEAUNE
CHAGNY
CHASSAGNE-MONTRACHET
CHAUDENAY
CHEVIGNY-en-VALIERE
CHOREY-les-BEAUNE
COMBERTAULT
CORBERON
CORCELLES-les-ARTS
CORGENGOUX
CORMOT-le-GRAND
CORPEAU
DEZIZE-les-MARANGES
EBATY
ECHEVRONNE
IVRY-en-MONTAGNE
JOURS-en-VAUX
LA ROCHEPOT
LADOIX-SERRIGNY
LEVERNOIS
MARIGNY-les-REULLEE
MAVILLY-MANDELOT
MELOISEY
MERCEUIL
MEURSANGES
MEURSAULT
MOLINOT
MONTAGNY-les-BEAUNE
MONTHELIE
NANTOUX
NOLAY
PARIS l'HÔPITAL
PERNAND-VERGELESSES
POMMARD
PULIGNY-MONTRACHET
RUFFEY-les-BEAUNE
SAINT-AUBIN
SAINTE-MARIE-la-BLANCHE
SAINT-ROMAIN
SANTENAY
SANTOSSE
SAVIGNY-les-BEAUNE
TAILLY
THURY
VAUCHIGNON
VIGNOLES
VOLNAY

Enfance
Transports
Sports
Tourisme
Environnement
Loisirs
Culture
Petite enfance
Amenagement
et territoire

Beaune Côte & Sud
Communauté d'Agglomération
Beaune • Chagny • Nolay

Chaque jour à vos côtés !

Beaune Côte & Sud
Communauté d'Agglomération
Beaune • Chagny • Nolay

14, rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE
Tél. 03 80 24 56 80 - **www.beaunecoteetsud.com**
journal@beaune-cote-et-sud.fr

Beaune Côte et Sud "le Journal"

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE, CHAGNY, NOLAY

Directeur de la Publication : **Jean-Pierre REBOURGEON**
Directeur de la Rédaction : **Gilles ATTARD**
Photos : **BEAUNE CÔTE ET SUD, sauf mention contraire**

Conception graphique et réalisation : **ÉCRIVIN**
Impression sur papier recyclé : **CONTACT HABILLAGES**
Impression à 27 000 exemplaires
Distributeur : **ADREXO**